

► Mes droits et responsabilités



Quels sont mes droits en tant que résident ?



► **Je bénéficie de soins de qualité.**

Ces soins me respectent et soulagent mes douleurs psychiques et physiques.



► **J'ai la possibilité de choisir ou de changer de soignant.**

Cependant, une hospitalisation contrainte ou l'organisation des soins peut limiter ce choix.



► **Je suis informé de mon état de santé**

sauf si l'information risque de me faire du mal.



► **Je suis informé de mon traitement et j'y consens librement**

sauf dans certaines situations d'urgence ou dans le cadre d'obligations légales.



► **Je peux compter sur un dossier médical tenu à jour.**

Je peux le consulter et en obtenir une copie.

J'ai accès à mon dossier médical en faisant la demande auprès du professionnel de santé de mon choix.



► **Je suis assuré de la protection de ma vie privée.**

Les données numériques sont protégées.

Le CRP Les Marronniers s'engage à traiter les données dans le respect de la loi.



► **Je peux introduire une plainte auprès du service de médiation.**

Le médiateur est une personne externe au CRP Les Marronniers.

Il traite les plaintes lorsque le dialogue est difficile ou rompu avec un professionnel de soins.

Il ne dévoile pas les informations reçues.

Le courrier est à déposer dans la boîte aux lettres à l'entrée de la Maison de Soins Psychiatriques ou

à envoyer à l'adresse e-mail

mediationhainaut2@pfpcsm.be

Ce service est gratuit.













**Vous voulez
en savoir plus ?**



Quelles sont mes responsabilités en tant que résident ?



Je suis partenaire de mon traitement

-  ▶ Je respecte le personnel soignant et les autres résidents.
-  ▶ Je pose mes questions à l'équipe pluridisciplinaire ou à mon référent infirmier.
-  ▶ Je communique mes besoins à l'équipe pluridisciplinaire.
-  ▶ Je m'implique dans ma prise en charge.
-  ▶ Je respecte les horaires de visite et les horaires de service.
-  ▶ J'adopte un comportement sans violence physique, psychologique ou verbale.
-  ▶ Je respecte et questionne au besoin les recommandations du personnel soignant.
-  ▶ Je respecte le matériel de l'unité et de l'institution ainsi que les règles en vigueur.
-  ▶ Je m'engage à ne pas prendre de photos, ni de vidéos, sur le site du CRP.
Je ne diffuse aucune image des résidents et du site du CRP.
-  ▶ Je désigne une personne de confiance et/ou un mandataire.
La personne de confiance peut m'aider à avoir accès aux informations sur mon état de santé, consulter mon dossier ou déposer une plainte.
Le mandataire me représente au cas où je ne serais pas en mesure d'exercer moi-même mes droits en tant que résident.

